



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Bilan sur le dispositif de réduction volontaire de la production laitière

Conseil spécialisé filières laitières
26 octobre 2016





Bilan des deux périodes de réduction en France

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

1) Des demandes en cohérence avec les objectifs affichés (1/3)

- **14 780 demandes (dont 88 % sur la 1ère période)** de producteurs de lait admissibles dont environ 1/3 par l'intermédiaire d'une coopérative ou d'une OP
- Environ **24 % des producteurs** de lait français engagés dans le dispositif
- Environ 181 000 tonnes de réduction sur la 1ère période
- Environ 9 000 tonnes sur la 2ème période (dont environ 3 000 financées par l'enveloppe européenne, le reste par la garantie nationale)
→ Au total, une réduction d'environ 190 000 tonnes soit environ **2,2 %** du volume de la période octobre 2015 – janvier 2016





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Bilan des deux périodes de réduction en France

1) Des demandes en cohérence avec les objectifs affichés (2/3)

- Une mobilisation de l'enveloppe européenne à hauteur de 25,8 M€ environ
- Une mobilisation de l'enveloppe d'aide exceptionnelle à hauteur de 9 M€ environ (dont 7 M€ 1ère période) pour :
 - un bonus national de 100 €/t dans la limite de 5 % de la référence
 - pour la 2ème période, une garantie de financement à 240 €/t dans la limite de 5 % de la référence
- Une **réduction moyenne d'environ 13,5 tonnes**



Bilan des deux périodes de réduction en France

1) Des demandes en cohérence avec les objectifs affichés (3/3)

	Nombre de producteurs éligibles	en %	Volume (en litres) de la réduction retenue	en %
Q <= 5%	2 461	17%	20 640 308	11%
5% > Q <= 10%	5 034	34%	40 784 472	21%
10% > Q <= 15%	2 502	17%	31 977 765	16%
15% > Q <= 20%	1 471	10%	22 499 902	11%
20% > Q <= 25%	904	6%	16 659 302	9%
25% > Q <= 30%	538	4%	11 808 325	6%
30% > Q <= 35%	344	2%	7 904 253	4%
35% > Q <= 40%	208	1%	5 393 664	3%
40% > Q <= 45%	156	1%	4 339 576	2%
45% > Q <= 50%	1 027	7%	33 784 216	17%
Total	14 645	100%	195 791 783	100%

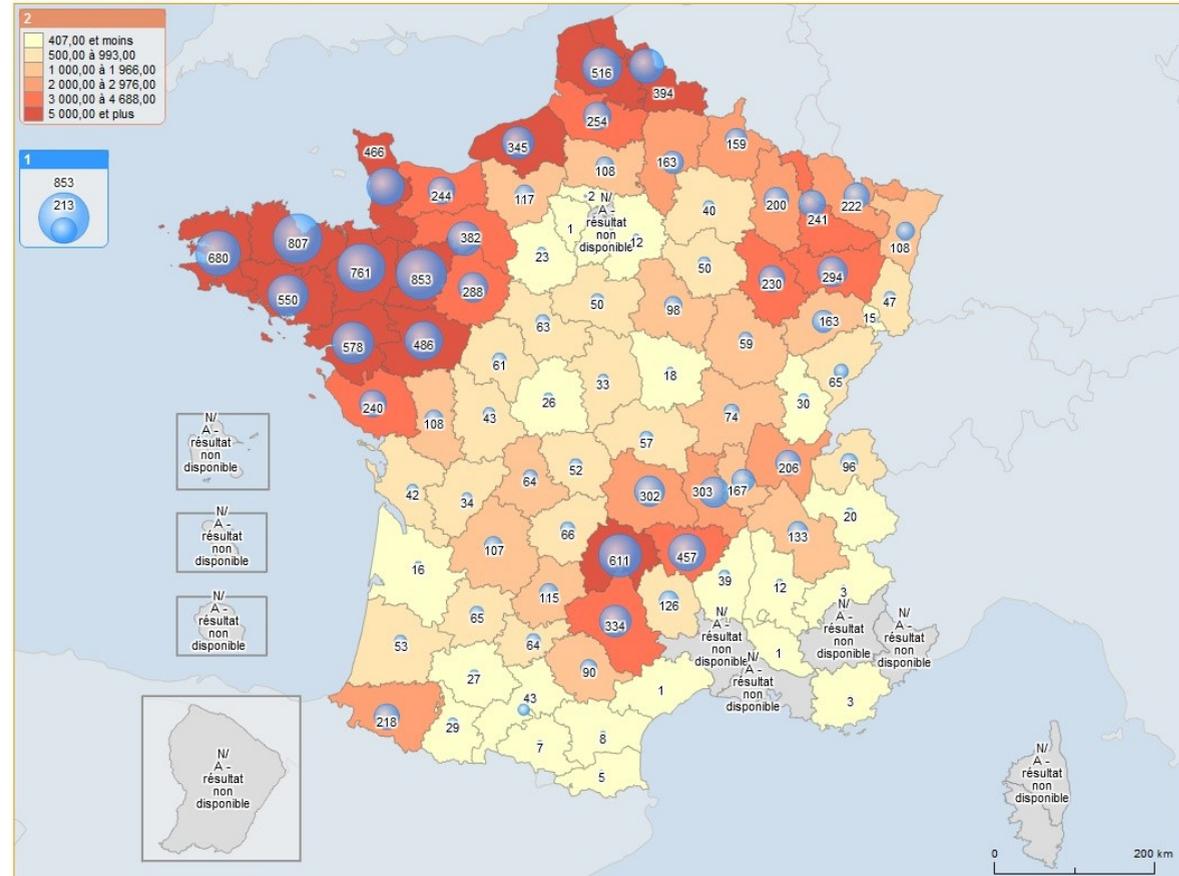
- 68 % des dossiers correspondent à une réduction de moins de 15 %
- Seulement 7 % des dossiers entre 45 et 50 %



2) Répartition territoriale des demandes (1/4)

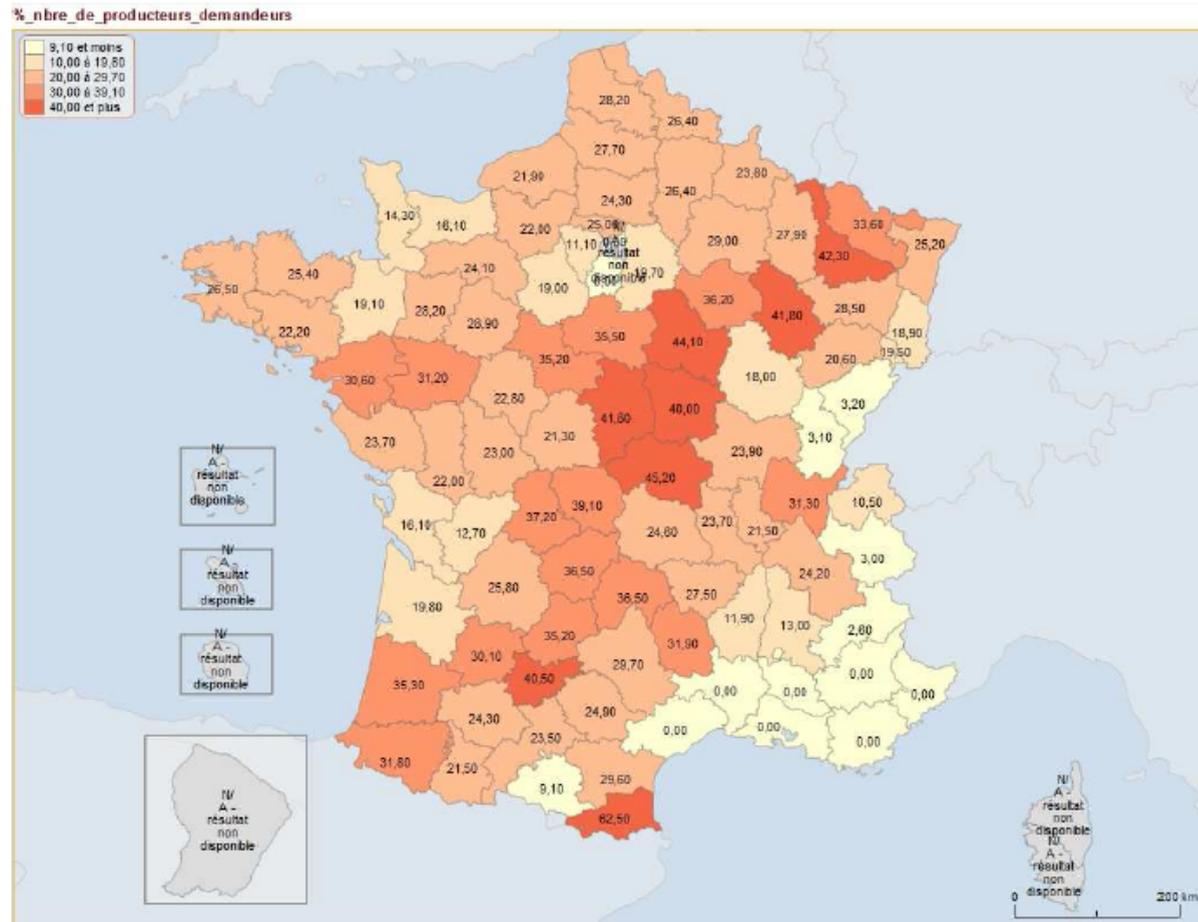
- Nombre de demandes et volumes réduits : reflet de la répartition de la production laitière nationale (« croissant laitier »)

1 - Nombre_de_demandes
2 - Volume_notifié(en_milliers_de_litres)



2) Répartition territoriale des demandes (2/4)

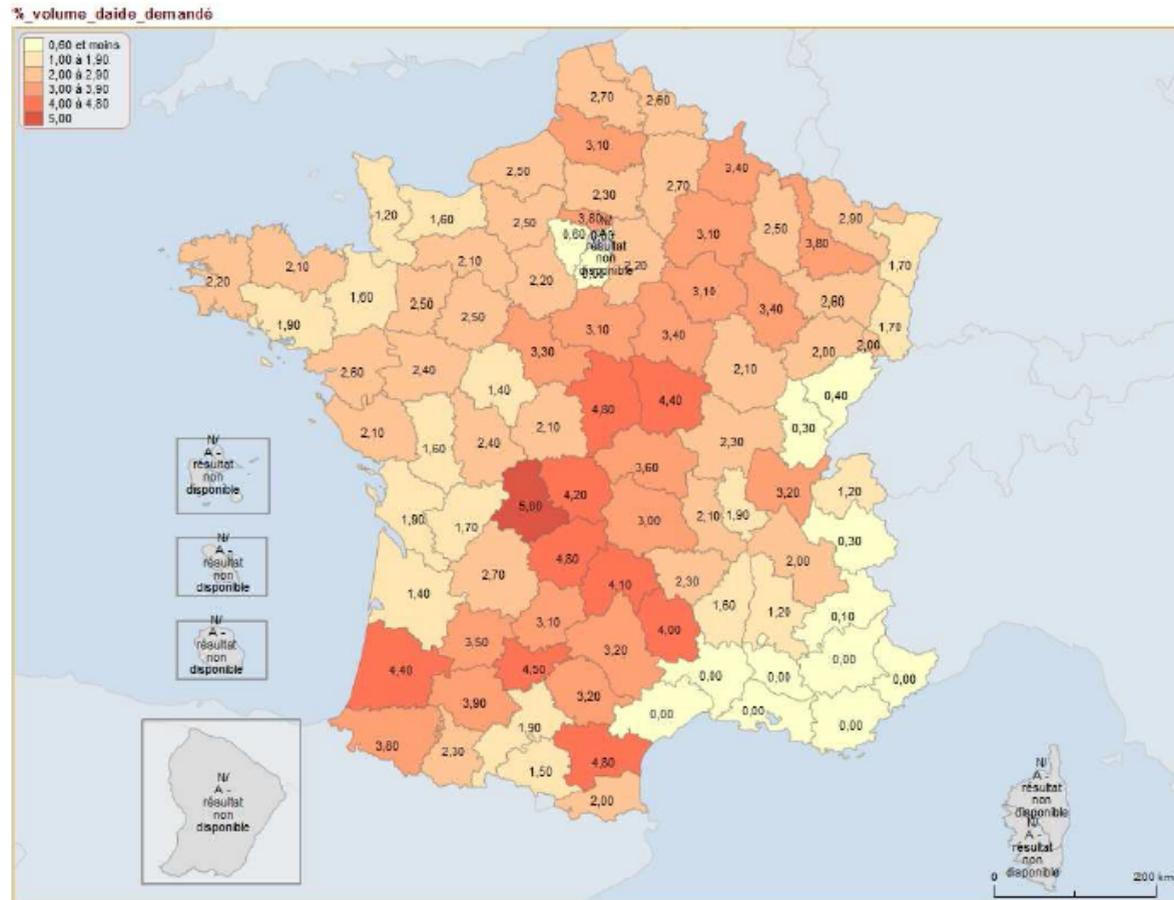
- Nombre de demandes en % en comparaison du nombre de producteurs :



© MAAF 2012 - IGN GéoFile 2010 - Source : Agreste - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

2) Répartition territoriale des demandes (3/4)

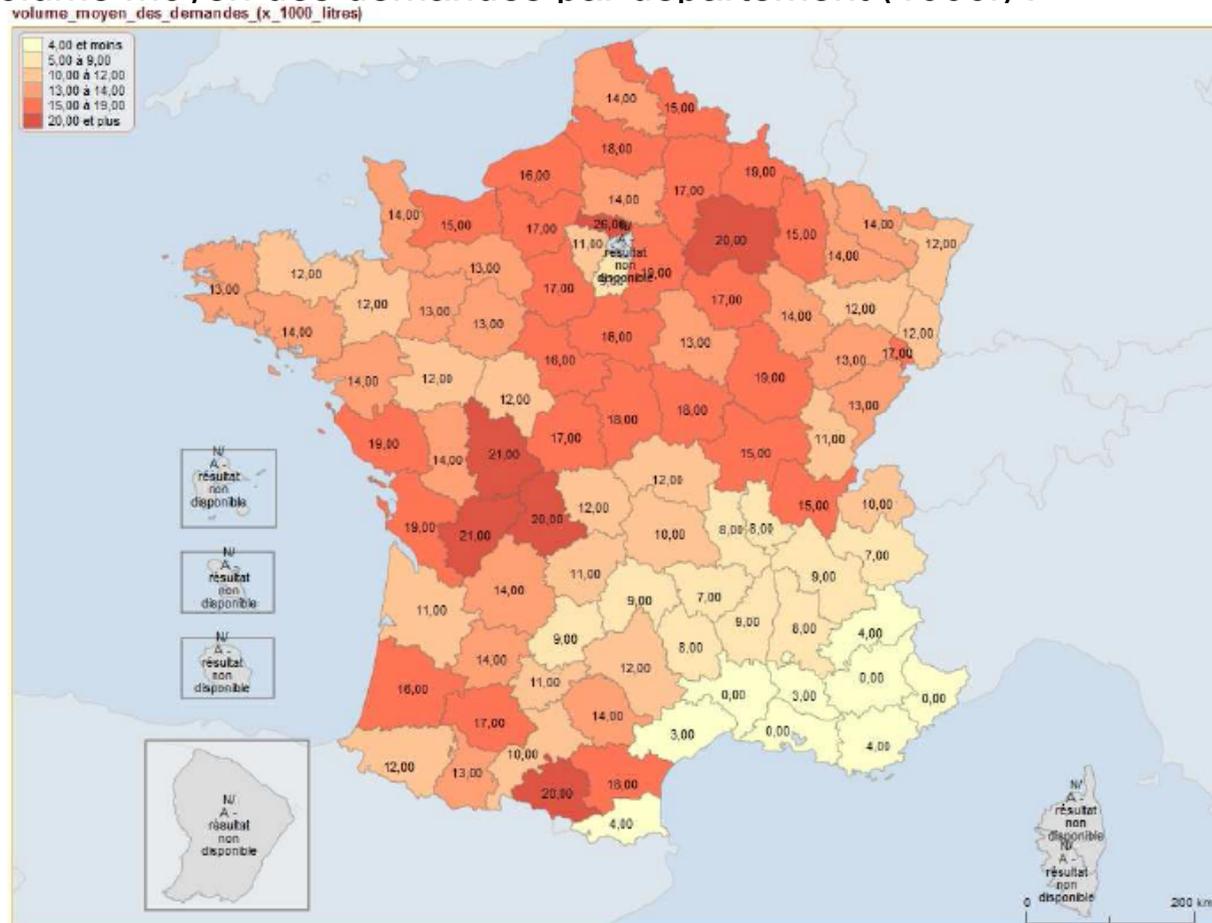
- Volume des demandes en % en comparaison du volume total du département :



© Maaf 2012 - IGN GeoFia 2010 - Source : Aareste - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

2) Répartition territoriale des demandes (4/4)

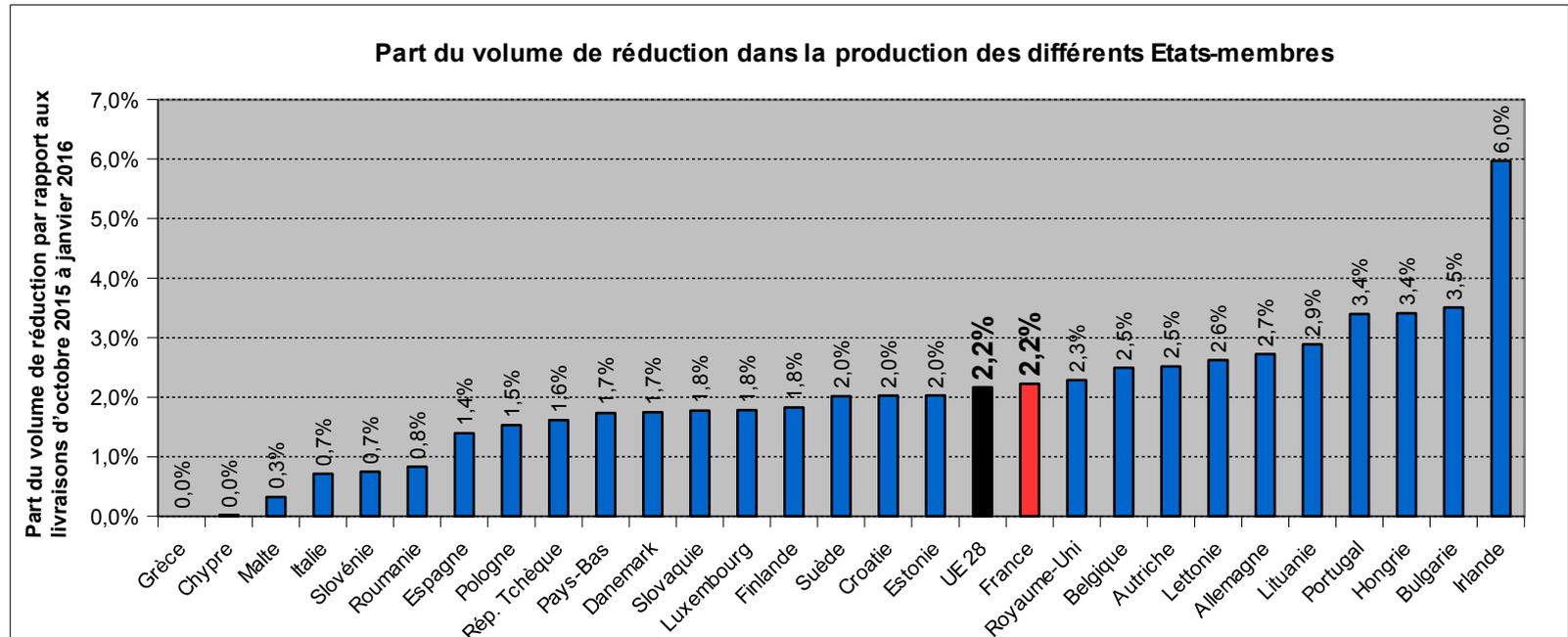
- Volume moyen des demandes par département (1000l) :



Bilan des deux périodes de réduction en Europe

3) Un succès du dispositif en Europe (1/3)

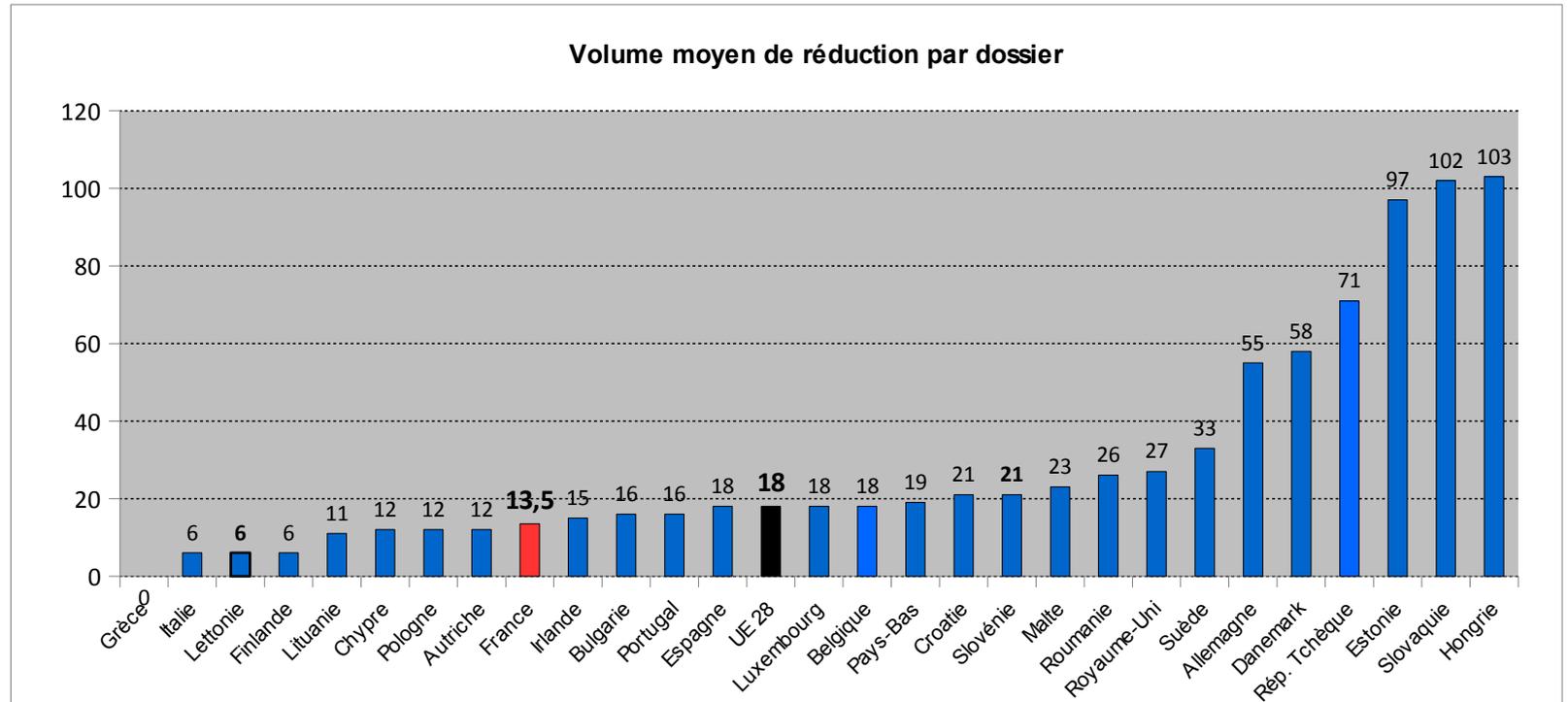
- Moyenne UE : **2,2 %** de réduction par rapport à la période de référence
- Un record en nombre de demandes en France, et en volume de réduction en Allemagne
- Une prévision de réduction supérieure à 100 000 tonnes en Allemagne, en France et au Royaume-Uni, et supérieure à 3% de la période de référence en Irlande, Bulgarie, Hongrie et Portugal



Bilan des deux périodes de réduction en Europe

3) Un succès du dispositif en Europe (2/3)

- Moyenne UE : 18 tonnes (environ 18 000 litres) de réduction par dossier
- Une moyenne de réduction par dossier élevée dans certains pays de l'est et du Nord, en lien avec la taille des exploitations demandeuses



Bilan des deux périodes de réduction en Europe

3) Un succès du dispositif en Europe (3/3)

- En France, de nombreux dossiers et un niveau de réduction individuel limité, conformément aux objectifs

